

Ministère de la Culture

# FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle frEsch asbl pour la Korschthal, le Bridderhaus et le Bâtiment4,  
ayant son siège social à l'adresse 163, rue de Luxembourg L-4222 Esch/Alzette

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F12816  
(à biffer si non applicable), représentée par Pierre-Marc Knaff, président et Ralph Waltmans, trésorier,  
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures  
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte  
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Pierre-Marc Knaff

Nom: Ralph Waltmans

Fonction: Président

Fonction: Trésorier

Date: 13.10.2022

Cachet:

  
**frEsch**  
asbl  
**frEsch asbl**  
163 rue de Luxembourg L-4222 Esch-sur-Alzette  
Luxembourg



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture